

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU
MASTER EN GENIE CIVIL ET CONSTRUCTION
DE L'ÉCOLE SUPERIEURE D'ELECTRICITE, DU
BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
(ESEBAT)**

L'équipe d'Evaluation :

- Pr. Ibrahima Khalil CISSE, Président**
- Pr. Makhaly BA, Membre**
- M. Galaye NIANG, Membre**

Signature

Pour l'Equipe, le Président

Avril 2018

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation de l'Ecole	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
3. Description de la visite sur le terrain	3
4. Appréciation de l'Institut au regard des standards de qualité du référentiel	4
5. Points forts de l'Ecole	11
6. Points faibles de l'Ecole	11
7. Appréciations générales sur l'Ecole	12
8. Recommandations à l'Ecole	12
9. Recommandation à l'ANAQ-SUP	12
10. Proposition d'avis	12

Introduction

L'Ecole Supérieure d'Electricité, du Bâtiment et des Travaux Publics (ESEBAT) a été agréé par le Ministère de la Formation Technique et professionnelle en 2008 sous le numéro 002049/MFPAA/SG/DFP en date du 14 Février 2013 à la suite d'une inspection du dit ministère. Elle a ensuite reçu une autorisation suite à une demande datant Février 2009 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

A l'issue de l'Evaluation Institutionnelle de l'ANAQ en 2015, l'ESEBAT a reçu son agrément définitif sous le numéro 080/AG/MESCURU/DES

Après quelques années de fonctionnement, l'Ecole a demandé une habilitation à délivrer des diplômes du système LMD conformément à la réglementation. C'est dans ce cadre que l'évaluation de l'Ecole a été conduite le 15 janvier 2018.

1. Présentation de l'Ecole

ESEBAT est un établissement privé d'enseignement supérieur bénéficiant, depuis 2015 d'une Autorisation d'ouverture ou Agrément définitif de l'État du Sénégal sous l'appellation Ecole Supérieure d'Electricité, du Bâtiment et des Travaux Publics (ESEBAT). Son siège social est à Dakar au Point E, rue 16 Rue de Kolda – près du Commissariat de Police du point E –

L'Ecole prépare les étudiants aux diplômes de Licence et de Master en Génie Civil.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été préparé suivant le référentiel d'évaluation de programmes de l'ANAQ-SUP qui comporte neuf (09) champs dont tous les standards ont été renseignés. Le rapport est donc complet et informatif. Tous les éléments de preuve annoncés dans le rapport ont été mis à disposition des évaluateurs.

3. Description de la visite sur le terrain

La méthodologie adoptée pour la visite de terrain a comporté les phases ci-dessous.

3.1 Réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP

Une réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP a eu lieu le 11 janvier 2018. Elle a été organisée pour discuter et valider le cadre conceptuel et la démarche méthodologique de la mission.

3.2 Visite de terrain

La visite de terrain a été effectuée le lundi 15 janvier 2018 conformément à l'agenda de visite fourni par l'ANAQ-SUP.

L'évaluation de terrain a été menée à travers :

- les entretiens avec l'équipe de Direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants,
- la visite des locaux,

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

3.3 Présentation de la synthèse des observations à la Direction de l'Ecole

Les informations collectées ont été analysées et synthétisées. La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'Ecole à la fin de l'évaluation de terrain en trois rubriques : points forts, points faibles à améliorer et recommandations.

4. Appréciation de l'Institut au regard des standards de qualité du référentiel

CHAMP D'EVALUATION 1 : Le programme d'études est régulièrement dispensé
Standard 1.01 : <i>Le programme d'études est régulièrement dispensé.</i>
Depuis que le programme de Master Génie Civil a été mis en œuvre en 2013 au sein de l'ESEBAT, il est effectivement dispensé de façon régulière aux étudiants. Le programme défini est clairement défini dans la maquette pédagogique mise à la disposition des étudiants via les tableaux d'affichage. Depuis la création du Master Génie Civil, deux (02) promotions ont été formées au sein de l'ESEBAT (2013-2015, 2014-2016).
Appréciation globale sur le standard : Nous avons eu à vérifier l'effectivité des termes du rapport par des éléments preuve mis à notre disposition Atteint
Standard 1.02: <i>Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution</i>
Appréciation globale sur le standard : Le programme d'études de formation Master Génie Civil-BTP est en parfaite adéquation avec la mission de l'ESEBAT. En effet l'Ecole s'est dotée d'un plan stratégique dans lequel il a clairement défini sa vision, sa mission, ses valeurs et ses objectifs en matière de formation. Sa vision fait de la maîtrise des Sciences et Techniques sa principale mission en matière de formation. Atteint

Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Appréciation globale sur le standard :

La mise en place de la Cellule d'Aide à l'insertion professionnelle et l'activation du réseau des anciens sortis et évoluant dans le monde de l'entreprise permet de maintenir les liens avec le milieu professionnel

De plus une Cellule Interne d'Assurance Qualité a été mise en place pour établir de manière formelle de nouveaux contacts avec les entreprises du BTP. Pour mieux adapter le programme d'études aux besoins du monde professionnel, il est prévu dans la maquette pédagogique des stages obligatoires en entreprise au semestre 2 du Master I et au semestre 4 en deuxième année de Master.

Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 2: Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : **Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées**

Les processus décisionnels, les responsabilités et les compétences sont établis et communiqués à tous les acteurs intervenant dans la formation. A cet effet, des contrats de prestation de service pour les enseignants. Des notes de service ordonnent la délégation des pouvoirs en particulier pour la délivrance et la signature de certains documents (attestation.). Les réunions des conseils pédagogiques font l'objet de procès-verbaux qui sont communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme d'études fonctionne avec des gestions administrative et pédagogique bien séparées. Par ailleurs, l'existence de contrat de prestation et d'un manuel de procédures fait que toutes les personnes concernées sont informées de leurs compétences et de leurs responsabilités décisionnelles.

Atteint

Standard 2.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme*

Appréciation globale sur le standard :

Le PER a fortement contribué au recadrage du programme d'études aux normes du LMD durant les conseils pédagogiques. Les étudiants par le biais des sondages (fiches d'évaluation des enseignements), et de la participation effective des délégués ont également contribué à ce recadrage du programme d'études.

Le personnel enseignant participe donc à la mise en œuvre du programme sur la base du contrat qui le lie à l'institution (cf. contrat)

Atteint

Standard 2.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Appréciation globale : L'ESEBAT a effectivement mis en place un ensemble de dispositifs permettant de maintenir et d'améliorer le niveau de la qualité dans le programme d'études du Master Génie Civil ; les éléments de preuve ont été fournis à notre demande :

- Plan stratégique
- Manuel de qualité
- le règlement intérieur de l'ESEBAT ;
- La Charte des examens et évaluations ;
- Note de service portant création de la cellule assurance qualité ;
- Fiche d'évaluation des enseignements par les étudiants
- Boîte d'écoute

Atteint

CHAMP D'EVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal

Appréciation globale sur le standard :

Le programme d'études dispose en effet de maquette structurée, établie aux normes et objectifs du LMD. Elle comporte des unités d'enseignement (UE), qui pour chacune repose sur des plans de cours contenus dans les syllabus. Ces UE ne sont

malheureusement pas correctement intitulées et certains modules sont inadaptés au contexte professionnel ; par ailleurs la chartre d'encadrement rencontre des difficultés de mise en œuvre du fait que seul l'aspect financier est mis en exergue. Cependant, les objectifs, le contenu, les prérequis et le mode d'évaluation sont clairement définis et bien structurés pour tous les cours.

Atteint

Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline.*

Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail.

Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard :

L'orientation professionnelle du programme se reflète dans le contenu de ses enseignements.

Ils sont organisés de fait avec des volumes horaires bien réparties entre les aspects théoriques et ceux pratiques. Il faut souligner le fait que la plupart des étudiants sont déjà dans le monde professionnel ce qui fait que la recherche de stage ne pose pas souvent de difficultés majeures.

Les méthodes pédagogiques appliquées permettent d'améliorer la qualité des enseignements

Atteint

Standard 3.03: *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées*

Appréciation globale sur le standard :

La fiche de présentation de la formation et la charte des examens et évaluations définissent clairement les conditions d'obtention des diplômes.

Atteint

Standard 3.04: *Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants*

Appréciation globale sur le standard :

Le programme d'études du Master Génie Civil présente dans son ensemble un taux de réussite dit très satisfaisant. La progression des étudiants est régulièrement suivie durant

les évaluations, mais aussi lors des conseils pédagogiques durant lesquels sont analysés les résultats des étudiants. Les taux de réussite par unité d'enseignement ne sont pas systématiquement calculés. Par contre, lors des délibérations de fin de semestre, le jury peut se pencher sur des cas spécifiques, comme par exemple lorsqu'une unité d'enseignement constitue un facteur d'échec pour un nombre élevé d'étudiants

De manière générale, le taux de réussite est très satisfaisant. Les enseignants sont disponibles pour un encadrement adéquat des étudiants comme ces derniers ont eu à le confirmer.

Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement

Appréciation globale sur le standard :

Le corps enseignant dans son ensemble a une expérience confirmée dans l'enseignement. Les enseignants sont généralement recrutés sur base de leur curriculum vitae qui permet à la direction des études d'apprécier leur expérience d'enseignement et leur qualification. Beaucoup sont aussi déjà des enseignants de l'enseignement supérieur public

Atteint

Standard 4.02: La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie

Appréciation globale sur le standard :

La maquette du Master Génie Civil de l'ESEBAT fait apparaître de manière claire les volumes horaires des enseignements (cours TD, TP et TPE). Et c'est sur la base de la maquette qu'est déterminé le nombre d'heures alloué au PER. Le programme d'études du Master Génie Civil ne prend pas en compte la part de recherche, l'expertise qui ne sont ni les objectifs de la formation, ni la vocation de l'ESBAT

Non atteint

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible

Appréciation globale sur le standard :

La mobilité est de fait puisqu'il s'agit d'intervenants vacataires qui interviennent donc dans diverses structures de formation publiques et/ou privées

Atteint

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière**Appréciation globale sur le standard :**

L'Ecole n'a pas de plan de carrière pour le personnel enseignant. Par conséquent, elle n'offre pas l'accès à un service de conseils en plan de carrière.

Non atteint

CHAMP D'EVALUATION 5 : Étudiant(e)s**Standard 5.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées*****Appréciation globale sur le standard :**

Les conditions d'admission dans le programme d'études du Master Génie Civil sont clairement définies dans la fiche de présentation du programme. Ces conditions sont connues des étudiants.

Atteint

Standard 5.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée***Appréciation globale sur le standard :**

Les statistiques montrent qu'on a 20% et 27% de femmes en master 1 et 2 respectivement. L'égalité des chances entre hommes et femmes est donc garantie et réalisée par l'Ecole.

Atteint

Standard 5.03 : *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.***Appréciation globale sur le standard :**

Il n'existe pas de mobilité formelle des étudiants par la reconnaissance mutuelle et interdisciplinaire.

Non atteint

Standard 5.04 : *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.***Appréciation globale sur le standard :**

Les étudiants sont encadrés de manière satisfaisante par le corps professoral composé de vingt-six (26) enseignants intervenant dans la formation qui compte **32** étudiants soit un taux d'encadrement d'environ 81%. La coordination centrale de cet encadrement est assurée par le chef de département en relation avec la direction des études. La création d'une Cellule d'aide à l'insertion professionnelle contribue à améliorer la qualité dans l'encadrement en essayant de trouver des postes de stage au niveau des entreprises au besoin (une bonne partie des étudiants en master sont en stage ou en contrat dans des

entreprises). Pour doter les étudiants d'une bonne documentation l'établissement a souscrit une licence d'accès à la bibliothèque numérique **ScholarVox** qui donne accès aux étudiants à une bibliographie numérique bien fournie. Les étudiants bénéficient également d'un wifi fonctionnel dans l'enceinte de l'établissement.

Atteint

Standard 5.05 : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.*

Appréciation globale sur le standard :

Dans le souci d'aider les étudiants à s'insérer dans le monde du travail, l'établissement a recruté une personne chargée de piloter le service d'aide à l'insertion professionnelle. La Cellule d'aide à l'insertion professionnelle (CAIP) joue aussi sa partition en identifiant des entreprises potentielles et envoyant des demandes spontanées de stages. Ces deux services accompagnent les étudiants dans la recherche de stage et d'emploi. L'établissement a même signé des conventions de partenariat avec certaines entreprises comme NEOSYS par exemple.

Il faut souligner la CAIP établit diverses informations sur les mécanismes d'insertion et que presque tous les étudiants du Master sont déjà dans le monde du travail.

Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement est logé dans un bâtiment R+1 qu'il a loué, et qui lui permet d'avoir un nombre satisfaisant de salles de classe. L'école dispose globalement de vingt-deux (22) salles dont certaines sont réservées certes à l'option Electricité du département ; cependant il n'y a pas laboratoire spécialisé de génie Civil à proprement parlé. Il existe en outre une salle des professeurs et une bibliothèque numérique.

L'ESEBAT a noué un partenariat avec l'UFR-SI de Thiès et le G15 pour la réalisation des TP de laboratoire de géotechnique mais cela reste à être formalisé ; elle dispose aussi d'autres équipements (matériel topographique : 03 niveaux, 01 station totale etc.) mais en nombre à augmenter.

Atteint

5. Points forts de l'Ecole

- Un projet d'entreprise orienté vers les métiers des sciences et les techniques. Ce type de projet est à encourager dans l'offre nationale de formation.
- L'existence d'un manuel qualité, d'un règlement intérieur et d'un manuel de procédures.
- L'existence d'une cellule qualité
- L'existence d'une chartre des examens
- Une bonne gestion financière.
- La régularité du paiement des indemnités du personnel enseignant et des salaires des personnels administratifs, techniques et de service.
- Un bon taux d'encadrement en enseignement.
- Un assez bon niveau de qualification du personnel enseignant et du personnel administratif.
- L'intervention des professionnels et des enseignants de rang A dans les activités pédagogiques et dans le Conseil scientifique et pédagogique. Un corps professoral particulièrement jeune et engagé
- L'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Maquettes conformes au système LMD
- Des syllabus uniformisés, bien structurés et informatifs
- Le respect de la réglementation en vigueur en matière d'admission dans les parcours de licence et de master.
- La cohérence de l'offre de formation avec les termes de l'agrément provisoire reçu du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche.
- Des locaux pédagogiques (22 salles) et administratifs propres, et bien équipés en mobilier, en ordinateurs et en vidéoprojecteurs.
- L'existence d'une bibliothèque numérique fonctionnelle (CYBERLIBRIS) .
- Un réseau internet et un site web fonctionnels.
- L'existence de salle pour les professeurs.
- L'existence d'une gestion fiable des notes en utilisant des logiciels de gestion des examens.
- La propreté de l'environnement et des locaux.
- Tous les éléments de preuve sont fournis à notre demande

6. Points faibles de l'Ecole

- Des déficiences en matière de production des statistiques sur l'efficacité interne et l'efficacité externe.

- L'incohérence dans l'organigramme dans son articulation et la hiérarchisation des tâches
- Le manque d'enseignants permanents ; il n'y en a que de quatre permanents sur une vingtaine d'intervenants.
- L'absence d'aménagements et de services destinés aux personnes à mobilité réduite.
- L'insuffisance de matériels de laboratoire de génie civil
- L'inexistence de conventions formelles avec d'autres institutions de formation
- L'inexistence de mobilité formelle des étudiants par la reconnaissance mutuelle et interdisciplinaire.

7. Appréciations générales sur l'Ecole

L'Ecole possède des points forts et a satisfait à la plupart des standards du référentiel. Cependant, des faiblesses ont été notées au niveau des équipements scientifiques, de la coopération, de la promotion des PER, des accès pour personnes à mobilité réduite.

8. Recommandations à l'Ecole

- Produire régulièrement les indicateurs de l'efficacité interne et externe de l'Ecole.
- Nouer des accords de partenariat formels avec les institutions d'enseignement supérieur nationales et s'affilier aux structures de gestion des ressources documentaires de ces institutions.
- Remplacer le cours de "Dynamique des sols" par un autre plus adapté, quitte à avoir l'avis des apprenants.
- Revoir l'intitulé et la répartition des Unités d'Enseignement(UE).
- Faire un effort de recrutement d'enseignants permanents.
- Avoir un plan pluri annuel d'équipements des laboratoires
- Se doter de salles et d'équipements de travaux pratiques.
- Faciliter l'accès des locaux aux personnes vivant avec un handicap moteur.
- Revoir la chartre d'encadrement des étudiants qui se limite à l'heure à l'aspect financier

9. Recommandation à l'ANAQ-SUP

Prendre en compte le fait que la vocation des écoles de formation privées n'est pas de faire de la recherche au sens des universités. En effet la plupart des intervenants sont des professionnels du secteur et apportent leur savoir-faire qui n'est pas en relation avec les recherches faites dans des universités classiques

10. Proposition d'avis

ACCREDITATION

ANNEXE: Personnes rencontrées

I. Direction

- Dr. Oustasse Abdoulaye SALL, chef de département Sciences de l'ingénieur, responsable des programmes
- El hadj Abdou Aziz SENE, Directeur des Etudes
- Saliou CAMARA, responsable cellule qualité
- Adama DIOP, responsable de la scolarité et de la planification

II. Personnel Administratif, Technique et de Service

- Mamadou NGOM, Comptable, Membre
- Mariama DIEME, Comptable
- Adama DIOP, responsable de la scolarité et de la planification

III. Enseignants

- Abdou DIAKHATE
- Adama DIONE
- Aristide William NGASSA
- Gorgui DIAME
- Mamadou TINE

IV. Etudiants

- Babacar THIAM, Master 1
- Ndeye Maty GUEYE, Master 1
- Babacar FAYE, Master 2
- Ange Robert Mikala Master 2
- Yacoub AHMAD, Master 2